

Procès verbal de la 28^{ième} Assemblée Générale
de l'Association des Étudiants Chercheurs de Biologie
de l'Université de Montréal

Mardi 23 septembre 2008, 17h30
Local B-354 , IRBV

Présents à l'assemblée :

Frédéric Cyr
Eva Boon
Philippe Daoust
Emilie Castonguay
Dan Nguyen
Martin Laporte
Jonathan Soulard
Gabriel Maltais-Landry
Syndia Champagne
Sugir Selliah
Carole Sinou
Vincent Manzanilla
Firas Bou Daher
Alexe Vigneault-Pinard
Jacqueline Kowarzyk
Emilie Maheux
Marie-Claude Moisan
Éric Chevalier
Laurence Bissonnette

Nombre total d'étudiants présents : 19

Président de la séance : Gabriel Maltais-Landry
Trésorier : Sébastien Rioux-Paquette (absent de l'Assemblée)
Secrétaire : Emilie Castonguay

Le quorum est fixé à 15% des membres en règle de l'Association, soit 15 étudiants minimum.

28.0 Ouverture de l'assemblée générale à 17h45.

28.1 Élection de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Proposée par Gabriel Maltais-Landry, secondée par Philippe Daoust. Gabriel Maltais-Landry présidera cette assemblée et Emilie Castonguay en sera la secrétaire.

28.2 Adoption de l'ordre du jour

Proposée par Carole Sinou, secondée par Philippe Daoust. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

28.3 Adoption du procès-verbal de la 27ième Assemblée Générale

Proposée par Carole Sinou, secondée par Jonathan Soulard.

L'adoption du procès-verbal est acceptée à l'unanimité.

28.4 Points d'information

28.4.1 Rapport du président

Gabriel Maltais-Landry a agi au sein du Comité des études supérieures et des bourses pour s'assurer de la répartition équitable des 100 000\$ alloués par la FESP et pour présenter aux membres du comité la position de l'AECBUM dans cette affaire. Il a aussi travaillé avec François-Joseph Lapointe sur la réforme du Comité-conseil et sur l'implantation d'un séminaire obligatoire à la fin de la maîtrise. Ce séminaire pourrait avoir lieu dans le cadre des midis GRIL ou des midis aquatiques mais pas durant le Symposium. Le séminaire sera obligatoire uniquement pour les élèves dont les maîtrises débutent en septembre 2008 ou plus tard..

Lors de la dernière Assemblée Générale, Carole Sinou avait proposé d'éliminer le comité-conseil pour le doctorat d'un étudiant qui a effectué un passage au doctorat. Gabriel Maltais-Landry souligne aujourd'hui que ceci n'est pas possible.

28.4.2 Rapport de l'externe (FAÉCUM)

Frédéric Cyr a assisté aux Conseils Centraux de la FAÉCUM. Il souligne que la FAÉCUM a gagné sa lutte contre l'Université dans le dossier des frais afférents et que les frais payés en trop lors des sessions précédentes seront remboursés aux étudiants.

Les membres de l'AECBUM s'interrogent sur quels frais doivent obligatoirement être payés et sur comment il est possible de se faire rembourser des frais facultatifs. Le mandat d'investiguer cette question sera confié au prochain externe.

28.4.3 Rapport des représentants étudiants (assemblées départementales)

Durant l'assemblée départementale du 12 mai 2008, Firas Bou Daher mentionne qu'il a été question du déménagement des professeurs du PMV au campus d'Outremont, qui aura probablement lieu en 2012-2013. Aussi, les propositions de l'AECBUM sur la distribution du 100 000 \$ de la FESP, sur le comité-conseil et sur le séminaire de maîtrise ont été acceptées. Les membres de l'assemblée ont également discuté du système de notation qui désavantage les étudiants du département dans les concours de bourses du CRSNG et du FQRNT. Le comité des études de premier cycle devra proposer des stratégies pour contrer ce problème.

Durant l'assemblée départementale du 28 août 2008, Martin Laporte mentionne qu'il a été question, entre autres, des coupures du budget alloué aux auxiliaires d'enseignement (de 224 282 \$ en 2007-2008 à 206 804 \$ en 2008-2009).

28.4.4 Rapport du trésorier (bilan financier/budget)
Sébastien Rioux-Paquette était absent de l'Assemblée.

28.4.5 SÉSUM : conventions collectives

Gabriel Maltais-Landry mentionne qu'il y aura deux conventions collectives : une pour les auxiliaires de recherche et une autre pour les auxiliaires d'enseignement. La rémunération passera d'un type « rémunération par tâche » à une rémunération en fonction de la scolarité. Par exemple, un étudiant à la maîtrise qui est correcteur recevra dorénavant le même salaire qu'un étudiant à la maîtrise qui est démonstrateur (pour un même nombre d'heures de travail). Cette mesure visera surtout à protéger les auxiliaires de recherche d'une éventuelle exploitation par leurs employeurs. La rémunération se fera en fonction d'un taux horaire et non en fonction du nombre d'UPE. Voici les salaires horaires pour les différents cycles :

Cycle	2008 (\$/h)	2009 (\$/h)
1er	12,98	
2 ^e	19,35	19,75
3 ^e	21,30	21,72

Une limite de 225 heures de travail par session a été imposée excepté pour la session d'été, où il n'y a pas de limite. Des gains ont aussi été faits au niveau des vacances et des congés fériés. L'adhésion sera obligatoire et la cotisation constituera 1,7 % du salaire.

Ces conventions collectives n'ont pas encore été signées et le SÉSUM devrait rencontrer les parties patronales à ce sujet en octobre.

28.5 Nomination des postes de l'AÉCBUM :

28.5.1 Président

Philippe Daoust, secondé par Carole Sinou, se présente et devient président.

28.5.2 Externe

Frédéric Cyr, secondé par Dan Nguyen, conserve le poste d'externe.

28.5.3 Trésorier

Carole Sinou, secondée par Éric Chevalier, se présente et devient trésorière.

28.5.4 Secrétaire

Alexe Vigneault-Pinard, secondée par Philippe Daoust, se présente et devient secrétaire.

28.5.5 Représentants PMV/IRBV

Josée Houde et Philippe Daoust ont été élus représentants de l'IRBV lors d'une assemblée pour les étudiants de l'IRBV.

Martin Laporte et Frédéric Cyr, secondés par Dan Nguyen, se proposent et deviennent les représentants du PMV.

28.5.6 Comité symposium

Emilie Maheux, Philippe Daoust et Alexe Vigneault-Pinard, secondés par Dan Nguyen, se proposent et deviennent les membres du comité symposium.

28.5.7 Comité 5 à 7

Vacant

28.5.8 Comité sportif

Vacant

28.5.9 Délégué syndical au SÉSUM

Dan Nguyen, secondé par Frédéric Cyr, conserve le poste de délégué syndical au SÉSUM.

28.5.10 Comités départementaux

Comité bibliothèque (1)

Jonathan Soulard, secondé par Carole Sinou, conserve ce poste.

Comité conjoint (1)

Carole Sinou, secondée par Dan Nguyen, occupera ce poste.

Comité des études supérieures et des bourses (2)

Dan Nguyen, secondé par Carole Sinou, siègera au comité des bourses.

Martin Laporte, secondé par Carole Sinou, siègera au comité des études supérieures.

Comité des relations publiques (1)

Eva Boon, secondée par Carole Sinou, occupera ce poste.

Comité station de biologie (1)

Frédéric Cyr, secondé par Carole Sinou, conserve ce poste.

Comité des études de premier cycle (2)

Alexe Vigneault-Pinard et Frédéric Cyr, secondés par Dan Nguyen, occuperont ce poste.

28.6 Affaires diverses

Firas Bou Daher parle de la possibilité de faire des échanges de présentations entre les étudiants de l'IRBV et les étudiants du PMV. Certains amènent le point que cet échange a déjà lieu chaque année lors du symposium. La possibilité de faire de tels échanges reste par contre ouverte.

28.7 Clôture

Proposée par Dan Nguyen, secondée par Frédéric Cyr. Il est 18h50.